

7. Les activités économiques et sociales de l'OEA, ainsi que celles qui relèvent des domaines de la science, de l'éducation et de la culture, intéressent de plus en plus les Canadiens, et nous avons déjà commencé à participer aux programmes en cours. Au cours de l'année écoulée, outre les démarches que j'ai déjà mentionnées, le Canada a assisté assez régulièrement aux réunions d'études des programmes par pays du CIAP. Le Canada a récemment conclu des accords de coopération technique et financière avec l'OEA dans des secteurs précis comme le projet-pilote de transfert de connaissances techniques, le programme des finances publiques, le programme de la main-d'oeuvre et de l'emploi et le programme du bureau régional de développement. Dans certains cas, notre coopération a été offerte par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international et, dans d'autres, par le truchement du Centre de recherches pour le développement international dont le siège est à Ottawa, et de divers ministères de l'Etat.
8. Nous avons noté avec intérêt le mandat que les nations réunies à Bogota ont confié au Dr Carlos Sanz de Santamaría, ce distingué fonctionnaire interaméricain qui a été chargé de reformuler les bases du système interaméricain de coopération pour le développement. Ce n'est que justice, évidemment, que les membres de cette organisation aient, les premiers, l'occasion de faire connaître leurs points de vue sur cette question fondamentale. Mais le Canada fait aussi partie de l'hémisphère et il n'est pas indifférent aux modes que la coopération entre les pays américains prend ou prendra à l'avenir. C'est pourquoi nous avons décidé d'établir le type d'association étroite que nous avons maintenant avec l'OEA. Nous espérons, en conséquence, pouvoir contribuer au travail du Dr Santamaría et à la tâche qui lui incombe, celle d'harmoniser les points de vue et d'en arriver, ce que nous souhaitons, à des solutions qui serviront efficacement les intérêts des divers pays qui composent l'hémisphère.
9. Sans préjuger de la contribution canadienne à cet examen, je me demande s'il n'existe pas plus d'un domaine où nos intérêts et nos points de vue convergent. Pour ce qui est de la réforme monétaire, par exemple, le Canada a appuyé l'idée de faire participer les pays en voie de développement aux négociations visant l'élaboration d'un nouveau système monétaire, et nous sommes heureux de constater que trois représentants de l'Amérique latine siègent au Groupe des Vingt.
10. Dans le domaine du commerce, le Canada et l'Amérique latine ont mutuellement intérêt à consolider leurs liens commerciaux et à accroître leurs échanges de biens et de services. Nous espérons que les pays d'Amérique latine participeront le plus pleinement possible à la ronde de négociations multilatérales sur les tarifs qui aura lieu en 1973 afin de faire en sorte que tous les secteurs de la communauté internationale récoltent leur part des avantages que la libéralisation du commerce international entraînera. Pour ce qui est du système généralisé de préférences, auquel s'intéressent évidemment tous les pays en voie de développement, mon gouvernement a récemment saisi le Parlement d'un projet de loi qui permettrait au Canada de concrétiser sa contribution à ce système.